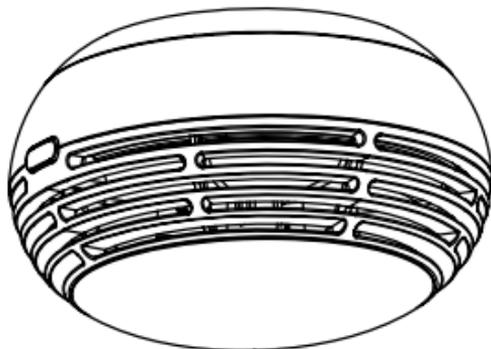


**Détecteur Avertisseur
Autonome de Fumée
avec interconnexion radio
377 002**



Certificat : 0333-CPR-292047-3

N° DoP: 0333-CPR-292047-3

EN14604 : 2005 + AC : 2008 - Dispositif d'alarme fumée

Type de montage : Mural ou Plafonnier

⚠ Consignes de sécurité

L'installation des systèmes de détection doit être réalisée par des entreprises spécialisées et dûment qualifiées. Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit. Tous les produits URA doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties. Utiliser exclusivement les accessoires de la marque URA.

DISPOSITIF AVERTISSEUR D'ALARME DE FUMÉE

- Le DAAF réf. 377 002 est un détecteur autonome avertisseur de fumée avec liaison radio intégré. Conçu pour les habitations individuelles, le DAAF réf. 377 002 détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme sonore. Nous vous invitons à lire attentivement les pages suivantes pour l'installation et la mise en service du DAAF réf. 377 002. Attention, le DAAF réf. 377 002 ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes. Nous vous informons que cet appareil n'émet pas d'onde radio électrique en dehors du signal d'alarme et du processus d'appairage.

• SOMMAIRE

Page 2	Présentation et caractéristiques techniques	• CARACTÉRISTIQUES
Page 3	Conseils d'implantation	PHYSIQUES
Page 4	Mode de pose	Dim : H61x Ø110mm
Page 4	Précautions d'implantation	Poids : 162g
Page 5	Installation et mise en service d'un DAAF unique	Température de
Page 6	Interconnexion des DAAF réf. 377 002	fonctionnement : 0-55°C
Page 9	Dispositif de neutralisation d'alarme	Environnement intérieur
Page 10	Report de défaut pile et mise hors service du DAAF	ABS blanc
Page 10	Aide à l'utilisation	
Page 11	Test et entretien	
Page 11	Que faire en cas d'incendie ?	
Page 12	Certifications	
Page 13	Contact et assistance téléphonique, conditions de garantie, recyclage	

• CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Alimentation :	Pile non remplaçable Lithium Duracell Ultra 123
Autonomie :	10 ans
Détection de fumée :	optique de fumée
Puissance acoustique :	supérieur à 85 dB à 3 mètres
Surveillance de pile :	signal sonore et lumineux en cas de défaut
Fréquence du test de la pile :	automatique environ toutes les 50 secondes
Fixation :	kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
Protection contre les fausses alarmes :	- avec algorithme géré par micro-ordinateur - grille de protection contre les insectes.
Vérifications fonctionnelles :	bouton Test
Interconnexion Radio :	
Fréquence / portée :	868 MHz, 100 mètres en champ libre
Nombre de DAAF / groupe radio :	10
Grade 1	
Conforme au §4.1, §4.2.4, §4.3 (sauf §4.3.1 et §4.3.2) et §4.4 de la norme EN 50131-5-3	

• CERTIFICATION	• Organisme certificateur
0333-CPR-292047-3	AFNOR certification- 11 rue Francis de Préssencé
N° DoP: 0333-CPR-292047-3	F-93571 La plaine Saint-Denis Cedex
EN14604 : 2005 + AC : 2008	Tél : +33(0)1 41 62 80 00 Fax : +33(0)1 49 17 90 00
Email : certification@afnor.org	www.marque-nf.com www.afnor.org

Conseils d'implantation

INSTALLATION MINIMALE

Un détecteur par étage, de préférence dans les couloir et les cages d'escaliers.

Note : Privilégiez les zones d'accès aux chambres car les risques d'intoxication par les fumées sont plus importants pendant les phases de sommeil.

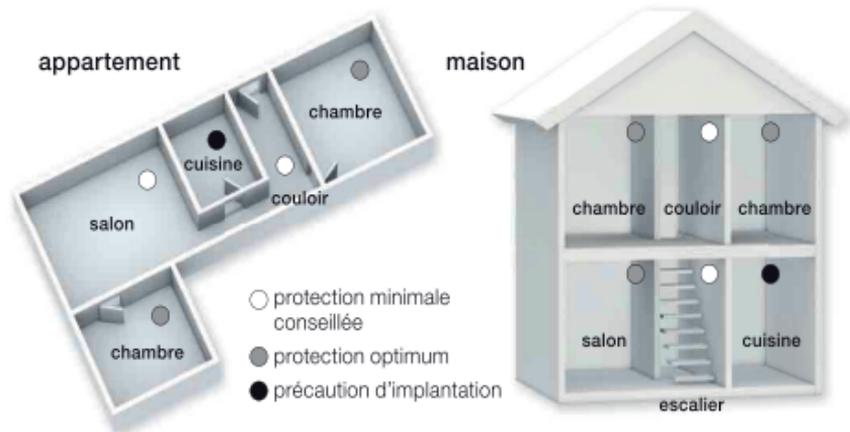
INSTALLATION RECOMMANDÉE

Un détecteur par pièce.

Pour les pièces où les fausses alarmes peuvent être fréquentes (ex. : cuisine, garages, ...) , vérifiez les précautions d'installation.

Evitez d'installer des DAAF dans la salle de bain.

Exemples

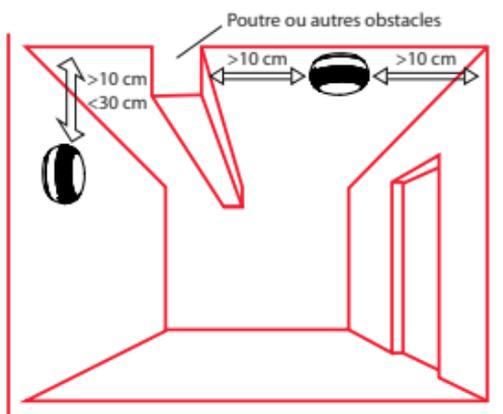


-> Pour l'implantation dans la cuisine et le garage, reportez-vous au chapitre Précautions d'installation.

Mode de pose : plafond ou mural

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT

Respectez les distances indiquées ci-dessous.



COULOIR DE GRANDE LONGUEUR

Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implantez au moins 2 DAAF réf. 377 002. Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible ne privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

Précautions d'implantation

Certains phénomènes peuvent nuire au bon fonctionnement du DAAF réf. 377 002 :

Condensations dans les buanderies.

Vapeur d'eau dans les salles de bain. L'implantation d'un DAAF dans cette pièce est à proscrire en raison du risque de fausses alarmes.

Dilution des fumées par des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtre, autres).

Poussières dans les combles, greniers, ateliers, autres.

Température ambiante anormalement basse ($<0^{\circ}$) ou élevée ($>55^{\circ}\text{C}$).

Appareils générant des fumées (plaque de cuisson, four, échappement de véhicule,...). Assurez-vous que la pièce contenant ces appareils est bien ventilée.

Gaz d'échappement des véhicules (dans les garages) : risque de fausse alarme.

Implantation dans la cuisine

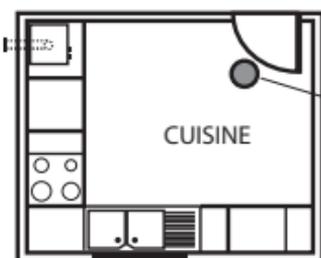
Dans une cuisine, l'installation d'un DAAF est déconseillé en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

Surface supérieur à 9 m² : Respectez une distance minimale de 2 mètres de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Surface inférieure à 9 m² : l'implantation d'un DAAF dans la cuisine est à proscrire.

Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Exemple d'implantation dans la cuisine :



emplacement
recommandé

Positionnez le détecteur dans la zone la plus éloignée de toute source de fumée ou de vapeur.

Installation et mise en service d'un DAAF

Outillage nécessaire et pré-requis

Perceuse, mèche 4 mm, chevilles et vis fournies.

Avoir pris connaissance des informations fournies dans cette notice.

Instructions de pose

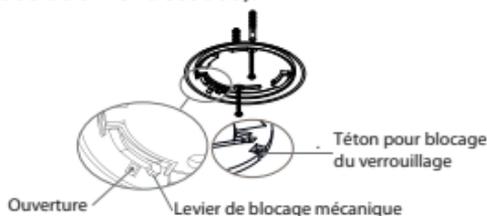
Pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

Si vous implantez plusieurs détecteurs, vérifiez la qualité du signal radio avant de le fixer (pour plus de détails reportez-vous au chapitre Configuration radio)

- 1 - Placez l'embase au plafond.
- 2 - Orientez le bouton Test pour qu'il reste visible et accessible.
- 3 - Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
- 4 - Percez puis positionner les chevilles dans les trous.
- 5 - Fixez l'embase à l'aide des deux vis.

Dispositif Antivol

Le dispositif du verrouillage antivol intégré évite que le détecteur ne soit volé (dans un logement collectif par ex.). Après avoir cassé les deux tétons (voir localisation ci-dessous), le détecteur peut-être verrouillé et bloqué. En cas de besoin, vous pouvez simplement à l'aide d'un petit tournevis actionner le levier de blocage mécanique à travers l'ouverture dans l'embase (voir l'illustration ci-dessous).

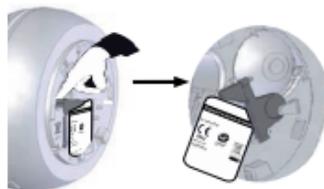


Mise en place de la pile du DAAF

La pile interne est déconnectable à l'aide d'une languette.

- 1 - Otez la languette en la tirant vers soi, 20 s après, le DAAF est opérationnel (voir ci-dessous à gauche)
- 2 - Rangez la languette dans l'emplacement prévu à cet effet (voir ci-dessous à droite)

En fin de vie du détecteur, vous pouvez déconnecter la pile à l'aide de la languette pour stopper le signal sonore de défaut et éviter tout risque électrique lors de son recyclage (voir paragraphe Mise hors service du DAAF)



Mise en place du détecteur

- 1 - Présentez le détecteur sur son embase.
- 2 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage. si le bouton test n'est pas orienté vers l'entrée de la pièce, vous pouvez le déverrouiller (sens anti-horaire) pour faire un demi-tour au détecteur.
- 3 - Appuyez sur le bouton test pour vérifier son fonctionnement.



INTERCONNEXION DES DAAF réf. 377 002

Installation et mise en service de plusieurs DAAF additionnels.

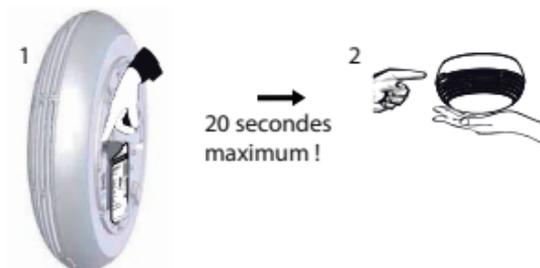
Le DAAF réf. 377 002 est équipé d'une interface radio assurant la diffusion du signal d'alarme vers les autres DAAF réf. 377 002 appairés de votre installation.

Toute alarme d'un DAAF est transmise à tous les DAAF interconnectés.

Appairage d'un nouveau détecteur

Pour appairer un nouveau DAAF suivre la procédure ci-dessous.

L'appairage des détecteurs est mémorisé même en cas de mise hors service du DAAF.



Mettez sous tension le DAAF en retirant la languette.

Il émet 5 bips sonores

Appuyer sur le bouton Test pendant la phase d'initialisation pour accéder à l'appairage à un DAAF existant. 1 bip sonore retentit.



Le bouton Test clignote en bleu (1 flash / 2 sec) et passe en attente d'appairage. (sortie automatique après 15 min., signalée par un signal sonore à 2 tons). Si ce n'est pas le cas, remettre la languette, attendre 30 s et recommencer à partie de l'étape 1.



Appuyer sur le bouton Test d'un DAAF déjà installé, un bip sonore long retentit, le voyant bleu s'allume furtivement pour envoyer le code d'identification Radio.

VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE LA LIAISON RADIO

Le DAAF réf. 377 002 est équipé d'un outil intégré de mesure de la qualité de la liaison radio. Vous pouvez vérifier que l'emplacement choisi permet d'assurer l'interconnexion radio avec les DAAF déjà installés.

Signalisation	Interprétation de la qualité du signal radio
1 bip / 2 sec	niveau insuffisant ou nul (trop d'obstacles sont présent vers le détecteur le plus proche)
2 bips / 2 sec	niveau faible, l'installation est non conseillée, essayez de vous déplacer de quelques pas.
3 bips / 2sec	niveau satisfaisant, l'installation est possible.
4 bips / 2sec	niveau correct, l'installation est possible.
5 bips / 2 sec	niveau maximal, aucun souci d'installation.

5 Localisation en cours



6 Position OK



7



Vous pouvez vous déplacer et présenter le DAAF dans la zone choisie. Des séries de bips sonores sont émises selon la qualité du lien radio (voir tableau ci-dessus)

Appuyer sur le bouton Test pour valider l'emplacement du DAAF. Une série de bips sonores rapides retentissent, et le voyant bleu flash rapidement quelques instants indiquant que l'opération d'appariage est réussie.

Fixez le socle

8



9



Installer le DAAF (faire une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage).

Pour la vérification de l'appariage, appuyer sur le bouton Test du nouveau DAAF et le signal sonore d'alarme s'active puis le voyant bleu s'allume et les autres DAAF activent leur signal d'alarme et leur voyant rouge.

Recommencer ce processus (étape 1 à 9) pour chaque nouveau DAAF réf. 377 002 à appairer. Vous pouvez appairer un nouveau DAAF avec n'importe quel DAAF déjà interconnecté.

Dispositif de neutralisation d'alarme

Le DAAF réf. 377 002 est équipé d'une fonction permettant de neutraliser le signal d'alarme : - lorsque l'origine des fumées a été identifié.

- avant une présence possible de fumées en préventif.

Exemple : la fumée provenant d'un grille pain, d'une friteuse, d'une cigarette.

La neutralisation est désactivée automatiquement après 10 min.

Le DAAF revient alors dans son mode de fonctionnement normal. Cela vous permet de ventiler la pièce sans entendre le signal sonore d'alarme, et d'arrêter le signal d'alarme sur tous les DAAF du groupe. Dans le cas de plusieurs DAAF interconnectés, seul le DAAF neutralisé est concerné par ce mode de fonctionnement.

NEUTRALISATION EN PRÉSENCE DE FUMÉE



Présence de fumée :
- 1 flash rouge / 1 sec
- signal sonore d'alarme



Appuyez sur le bouton Test, le signal d'alarme s'arrête. Ainsi que sur les DAAF appairés.



La neutralisation s'active 10 minutes :
- 1 flash rouge / 7 sec
(si présence de fumée)
1 flash rouge / 2 sec)

NEUTRALISATION AVANT LA PRÉSENCE DE FUMÉE



Avant la présence de fumée :
- DAAF à l'état de veille
- 1 flash rouge / 50 sec



Maintenez appuyé le bouton Test pendant 2 secondes. Après le signal sonore de test, 3 bips courts confirment la neutralisation

Le DAAF est neutralisé pendant 10 mn.

REMISE EN FONCTIONNEMENT D'UN DAAF QUI SE TROUVE NEUTRALISÉ

Il est possible d'annuler la neutralisation avant les 10 minutes.



DAAF neutralisé :
- 1 flash rouge / 7 sec en présence de fumée.



Appuyez sur le bouton Test, 2 bips courts annulent la neutralisation.



Retour à l'état de veille du DAAF :
1 - flash rouge env. toutes les 50 sec.

Report de défaut pile

Fonctionnement

En cas d'anomalie de la pile, le DAAF émet un bip environ toutes les 50 sec. Ce signal peut être reporté provisoirement.

REPORT DU DÉFAUT PILE



Défaut pile signalé :
- 1 bip long + 1 flash rouge
toutes les 50 sec environ.

Appuyer sur le bouton est, 3
bips courts confirment le
report du défaut pile pour
environ 12 heures.

12 heures plus tard :
- 1 bip long + 1 flash rouge
toutes les 50 sec environ.
Défaut pile signalé de nouveau.

Mise hors service du DAAF

- 1 - Prenez la languette de son logement.
 - 2 - Insérez la languette entre l'extrémité de la pile et la partie métallique.
 - 3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier la mise hors tension.
- Pour la mise au rebut, remettre vos produits dans un point de collecte de retraitement.

Aide à l'utilisation

IDENTIFICATION SONORE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation sonore	Interprétation de l'événement
5 bips courts rapides	Mise sous tension
3 bips courts rapide	Mise en mode appairage
1 bip court / 1 sec	Niveau de fumée détectée approche le niveau d'alarme
2 bips courts successifs	Acquittement d'événement (sortie du mode neutralisation)
3 bips courts successifs	Acquittement d'événement (activation du mode neutralisation)
1 à 5bips répétés / 2 sec	Mode localisation (mesure de la qualité du lien radio)

IDENTIFICATION LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation visuelle	Interprétation de l'événement
1 flash rouge / 1 sec	Passage en alarme (locale ou d'un autre DAAF interconnecté)
1 flash rouge / 7 sec	Activation du dispositif de neutralisation
flash bleu	Émission du signal radio
clignotement bleu (2 sec)	Appairage en cours (sortie automatique après 15 min, un signal sonore est émis, la LED bleue reste allumée quelques secondes avant de s'éteindre)
1 flash rouge / 50 sec	DAAF en fonctionnement normal

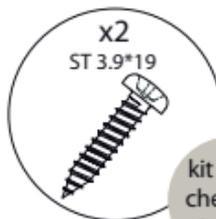
IDENTIFICATION SONORE ET LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

1 flash rouge + 1 bip long / 50 sec : défaut pile (source principale d'alimentation, voir instruction ci-dessus)

Installer le détecteur de Fumée

Instruction de pose :

Outils nécessaires



kit vis et
chevilles
fourni

Chevilles S6 5*25
x2

Pour la fixation sur des matériaux creux, il est conseillé d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

1 - Placez l'embase au plafond



2 - Orientez le bouton Test pour qu'il reste visible

3 - Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles

4 - Percez puis positionner les chevilles dans les trous

5 - Fixez l'embase à l'aide des 2 vis



6 - Présentez le détecteur sur son embase



7 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage



Certification

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité au règlement européen (UE) n° 305/2011 relatif aux produits de construction qui lui est applicable, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604 : 2005 + AC : 2008

Marque NF

La marque NF appliquée au DAAF est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audit et essais de surveillance, ...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292; elle est délivrée et surveillée par AFNOR certification, 11 rue Francis de Pressenté - 93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF		
Type de montage	Mural uniquement	NON
	Plafonnier uniquement	NON
	Mural ou plafonnier	OUI
Source principale d'alimentation	Interne au dispositif	
Autonomie	10 ans	
Dispositif interconnectable (de type radio)	OUI	
Prévu pour l'installation dans un camping-car	OUI	
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes	NON	
Liaison radio (vers centrale d'alarme)	NON	
Indicateur d'alarme individuelle	OUI	
Dispositif de neutralisation d'alarme	OUI	
Option accessibilité	NON	

Test

PAR BOUTON TEST

Il est recommandé de tester le fonctionnement de votre DAAF une fois par semaine. Appuyez brièvement sur le bouton Test (moins de 2 sec).

Le bouton Test clignote en rouge et émet un signal sonore.

Les autres DAAF réf. 377 002 interconnectés activent leur signal sonore. Profitez de ce test pour familiariser les plus



jeunes à ce signal sonore en leur expliquant la conduite à tenir si un incendie se déclare dans votre habitation (voir paragraphe Que faire en cas d'incendie ?). Pensez à effectuer ce test après une absence prolongée.

OU SOIT AÉROSOL DE TEST pour DAAF

Test facultatif

1 à 2 fois par an, il est possible de vérifier le fonctionnement de DAAF avec un aérosol de test.



Entretien



A: Dépoussiérez les ailettes à l'aide d'un aspirateur ou un chiffon antistatique.

B : Nettoyez l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide. Il est impératif de garder le détecteur dans un environnement propre (sans accumulation de poussière, de toile d'araignée,..) afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur.

Le détecteur ne doit pas être peint.

Que faire en cas d'incendie ?

Dès la détection d'un incendie, gardez votre calme. Evacuez les lieux le plus rapidement possible sinon réfugiez-vous dans un endroit sans fumée et allongez-vous sur le sol pour pouvoir respirer.

APPELEZ les secours en composant le 18 ou le 112.



5, rue Jean Nicot - 93691 Pantin Cedex

Service Relations Pro : Tél. : 0810 00 89 89 - Fax : 0810 110 110

E-mail : accessible sur www.ura.fr

CONSERVER CETTE NOTICE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DE CE PRODUIT

Recyclage



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.



Ce symbole, apposé sur le produit, son l'emballage ou sa notice, indique que Ura contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage. Adhésion à un éco organisme : Récyclum



Ce symbole, apposé sur le produit, son l'emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2011/65/EU <<restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électroniques>>.